

11^{ème} Assemblée des Citoyens Le Règlement Local de Publicité (RLP)

Vendredi 23 Mai à 18h
Espace Terre de Siagne



Le Règlement Local de Publicité **RLP** quèsaco ?



Outil dans la mise en œuvre d'une politique du paysage à l'échelle locale, le RLP permet d'adapter à des conditions et caractéristiques locales d'un territoire, les règles nationales régissant la présence de la publicité, des préenseignes et des enseignes dans le cadre de vie.

La réglementation de la publicité, des enseignes et des préenseignes vise à concilier la liberté d'expression, qui ne peut être restreinte que pour des motifs d'intérêt général exprimés dans un cadre législatif, et les enjeux environnementaux tels que la lutte contre les nuisances visuelles, la préservation des paysages et du patrimoine ou encore la réduction de la consommation d'énergie.



Saint-Cézaire
sur-Siagne

La publicité

Article L581-3 1° du code de l'environnement :

« Constitue une publicité, à l'exclusion des enseignes et des préenseignes, toute inscription, forme ou image, destinée à informer le public ou à attirer son attention, les dispositifs dont le principal objet est de recevoir lesdites inscriptions, formes ou images étant assimilées à des publicités ; »



Saint-Cézaire
sur-Siagne

L'enseigne

Article L581-3 2° du code de l'environnement :

« Constitue une enseigne toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce »

Principe : lien entre l'image et le lieu et l'activité qui s'y exerce.

L'immeuble s'entend comme l'unité foncière, qu'elle soit ou non bâtie.

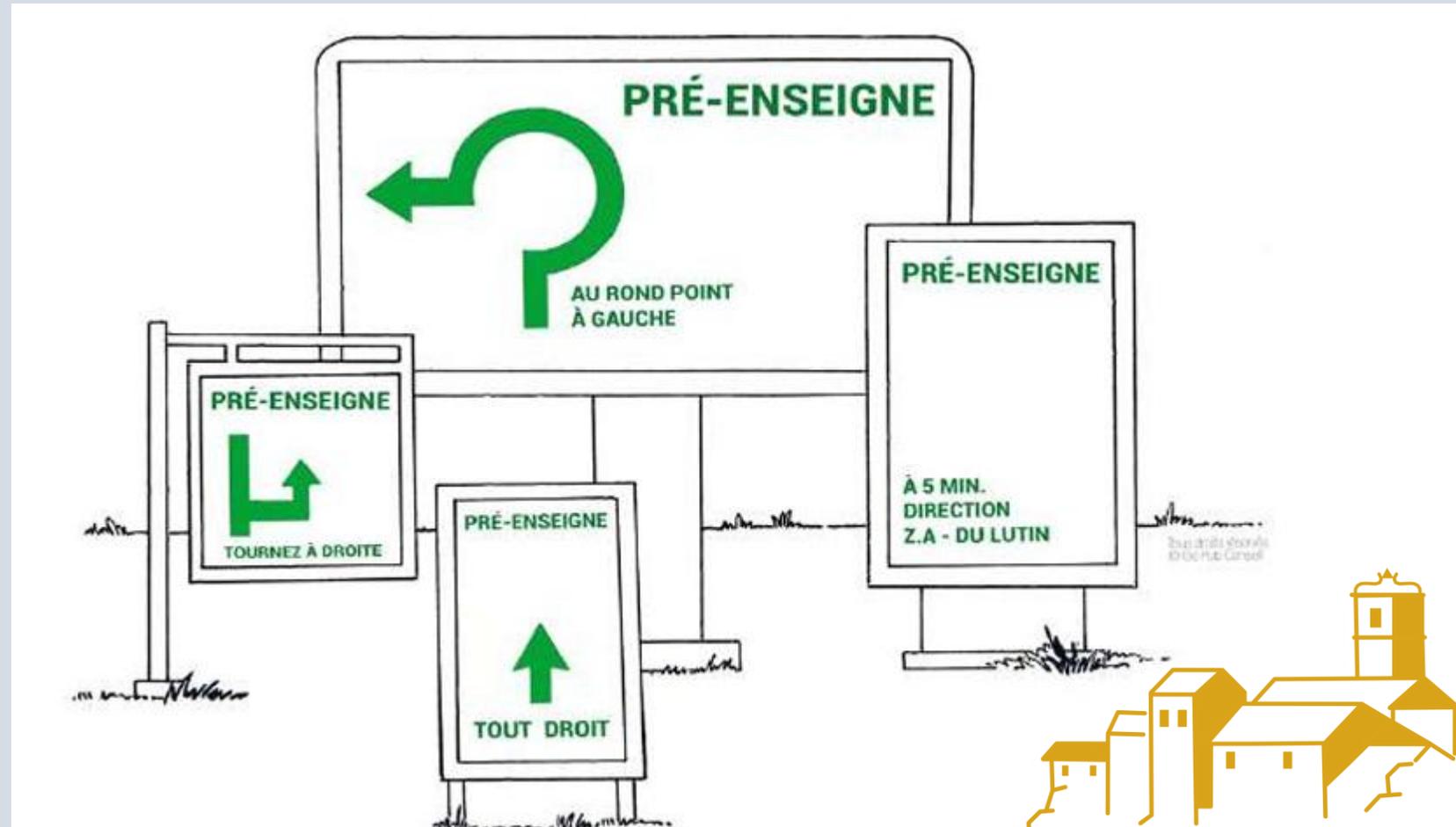
Pour ce qui est relatif à une activité, il peut s'agir d'une image, d'un nom, d'une marque, d'un produit...



La préenseigne

Article L581-3 3° du code de l'environnement :

« 3° Constitue une préenseigne toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée. »



Saint-Cézaire-sur-Siagne : notre territoire



Natura 2000

Site Natura 2000
« Gorges de la Siagne »

Monuments historiques

- Eglise Notre-Dame-de-Sardaigne
- Dolmen de la Graou
- Dolmen de Lou Serre Dinguille au Defens
- Dolmen de Colbas I
- Dolmen et Tombe à Mauvans
- Domes des Puades à la Grange Neuve
- Villa Le Pas de Pique (située sur la commune du Tignet)

Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur (PNR)

Le Parc des Préalpes d'Azur est un espace de nature, de culture et de vie. Les 48 communes adhérentes se sont engagées à allier protection de l'environnement et activités humaines.

Réserve internationale de ciel étoilé (RICE)

- RICE Alpes Azur Mercantour :
décernée en décembre 2019
territoire du PNR des Préalpes d'Azur, Parc national du Mercantour (en partie) et
Communauté de Communes Alpes Azur.
- Zone d'adhésion de 2300 km² - 75 communes
- 5 réserves en France



Label Villes & villages étoilés

- Distinction au niveau national obtenue en mai 2021
- Complément à la RICE
- 13 des 48 communes du PNR sont labellisées



Saint-Cézaire-sur-Siagne : notre réglementation

RLP Approuvé en
1995

RLP Intercommunal
avec les communes
de Peymeinade, Le
Tignet, Spéracèdes,
Cabris

Principe de publicité
restreinte sur le
territoire communal

Le Grenelle 2

LOI n° 2010-788 du 12
juillet 2010 portant
engagement national
pour l'environnement
(ENE)



Caducité des RLP au 14
janvier 2021

Règlement National
de Publicité (RNP)

Principe d'interdiction
des publicités et des
préenseignes dans les
communes de moins de
10 000 habitants hors
unité urbaine .

Publicité est interdite
sur tout le territoire de
la commune

La loi Climat &
Résilience

LOI n° 2021-1104 du
22 août 2021 portant
lutte contre le
dérèglement
climatique et
renforcement de la
résilience face à ses
effets



Compétence transférée au
Maire ou au Président de
l'EPCI

Elaboration du RLP

- ✓ Permet de réintégrer la
publicité sous conditions ;
- ✓ Permet de réglementer
l'aspect esthétique des
enseignes ;
- ✓ Permet de créer des
zonages correspondant à
la typologie des bâtis

Délais de mise en conformité des
dispositifs existants à compter de
l'approbation du RLP :

Publicités et préenseignes : 2 ans

Enseignes : 6 ans



La Signalétique d'Information Locale (SIL)



Ensemble des panneaux et dispositifs visuels installés dans l'espace public pour orienter, informer ou guider les usagers vers des lieux d'intérêt local.

Elle est souvent utilisée par les collectivités territoriales pour valoriser le patrimoine, faciliter la mobilité et améliorer l'expérience des visiteurs.

Elle permet d'indiquer nos équipements et commerces !



Merci pour votre participation !



Mairie de Saint-Cézaire-sur-Siagne
5, rue de la République – 06530
04 93 40 57 57

 Mairie de Saint Cézaire sur Siagne
 saintcezairesursiagne.fr

Rdv sur notre site internet pour découvrir ou redécouvrir nos instances de démocratie participative

